N° 7279 = 8e Année — CINQ CENTIMES — Dimanche 12 Janvier 1896

L'EXPRESS DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

REDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, 20 bis, rue des Ligne, 20 bis
(Place Notre-Dame)
TOURCOING, rue VERTE, 58

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50 — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs — Un an, 24 francs

L'abonnement continue sauf avis contraire.

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux Bureaux du Journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

LISTES ÉLECTORALES

Le 1er mai 1896 doivent avoir lieu des élections municipales pour le renouvellement intégral de tous les conseils municipaux.

Nous arrivons au moment où, chaque année, les listes électorales sont revisées dans chaque commune. C'est le 16 janvier que cette opération commencera, elle durera vingt jours et se terminera le 4 février, à minuit.

Il est bon que les électeurs républicains prennent le plus tôt leurs précautions.

Si nous insistons sur la nécessité du contrôle des listes électorales, c'est que, chaque année, pendant et après cette opération, nous sommes témoins de difficultés que l'on pourrait facilement éviter avec un peu de bonne volonté, et nous entendons des récriminations qui deviennent inutiles, quand les listes électorales sont closes.

Nous invitons les électeurs républicains à se rappeler qu'à partir du **16 janvier** et **pendant vingt jours consécutifs, jusqu'au 4 février à minuit**, les listes électorales peuvent et doivent être consultées par eux.

Dans chaque commune, dans les vingt jours qui suivent du 16 janvier au 4 février inclusivement, tout citoyen omis pourra présenter sa réclamation. Tout électeur inscrit pourra demander la radiation ou l'inscription de toute personne indûment inscrite ou omise (Art. 19 du décret organique du 2 février 1852).

L'Alliance Allemande

Quand, il y a une dizaine d'années, Jules Ferry conclut non pas une alliance avec l'Allemagne, mais une entente qui lui paraît de poursuivre, en toute sécurité, la conquête de la Tunisie et de l'Indo-Chine, n'a-t-on souvenance des clameurs indignées qui dénoncèrent la politique extérieure du premier ministère ?

Les journaux qui font profession d'attaquer et d'injurier les gouvernants, quels qu'ils soient, n'avaient point assez de colères contre cet allié de l'Allemagne, de « Prussien » comme ils appelaient dans leur langue généreuse, le patriote qui devait écrire, dans son testament : « Je demande qu'on ramène mes os, dans la bonne terre lorraine, près de la ligne bleue des Vosges dont mon cœur fidèle pourra entendre encore la plainte des vaincus. »

Mais, comme aujourd'hui, les relations de l'Allemagne et de l'Angleterre étaient assez tendues. M. de Bismarck professait une aversion mal déguisée pour le grand libéral Gladstone, qui présidait aux destinées du Royaume-Uni. Et Jules Ferry avait très habilement mis à profit cette hostilité des deux grands pays occidentaux pour consolider le domaine colonial de la France et faire revivre nos droits, parmi ceux qui avaient été spoliés par l'Angleterre et l'Autriche-Hongrie.

Quand Jules Ferry tomba du pouvoir, dans l'affolement qui suivit la nouvelle de l'étrange aventure de Lang-Son, un congrès international se réunissait à Paris pour examiner la situation de l'Egypte et du canal de Suez. Le dernier acte de l'éminent homme d'Etat fut de présider cette assemblée, où toutes les nations d'Europe étaient représentées, et qui avait discuté avec tant de sagesse et de modération les instances pressantes pour ne pas dire plus — de l'Allemagne et de la France.

Jules Ferry tombé, le Congrès ne se réunit plus. L'entente franco-allemande fut rompue, et disparut, en même temps, l'espoir un instant caressé de voir l'influence française rétablie légitimement en Egypte.

Aujourd'hui qu'à propos du Transvaal, l'Allemagne et l'Angleterre échangent de nouveau de foudroiantes amabilités, que le jeune empereur Guillaume, sans souci des liens de famille qui l'unissent au pays de sa grand'mère Victoria, menace la « perfide Albion » de se mettre en travers de ses conquêtes entreprises, voici qu'apparaît encore l'éternelle question des rapports de la France et de l'Allemagne; voici que se discute la possibilité, non plus seulement d'une entente, mais d'une alliance franco-allemande.

Et nous voyons cette éventualité envisagée avec tranquillité, proposée même, par des écrivains qui jouissent de quelque renom, comme Mme Juliette Adam dans le *Petit Marseillais*, comme M. Jules Delahaye, dans la *Libre Parole*.

A la vérité, le moment nous paraît mal choisi pour modifier vis-à-vis de nos voisins d'outre-Rhin la politique pacifique, mais exempte de cordialité, que nous avons suivie depuis la conclusion de la Triple-Alliance. Un rapprochement de la France vers l'Allemagne, à l'heure actuelle, serait interprété en Angleterre comme un acte d'hostilité qui nous aliénerait gravement, non pas seulement le gouvernement, mais les populations même de la Grande-Bretagne.

La situation de la République française est peut-être meilleure en Europe qu'elle n'a jamais été.

Appuyés sur l'alliance de la Russie, qui nous est assurée à la fois par une communauté de sympathies, par l'absence de tous intérêts contradictoires et par la puissance financière de la France, nous assistons aux démêlés de l'Angleterre avec les Etats-Unis et avec l'Allemagne, aux désastres coloniaux de l'Italie, aux convulsions de la monarchie espagnole, sans que rien vienne troubler notre assurance et notre quiétude.

L'alliance allemande ne nous serait d'aucune utilité, à l'heure présente, et elle réveillerait dans nos cœurs trop de douloureux souvenirs.

Les Allemands, qui ne se rendent pas compte de la profondeur de notre blessure, se flattent de la panser et de nous la faire oublier. Et leur illusion nous voyait déjà à leurs côtés, ces derniers jours, pour combattre l'ennemi séculaire, l'astucieuse Angleterre.

Quelle erreur est la leur ! Et combien peu ils connaissent le fond de nos pensées et de nos âmes !

Nous pouvons pardonner la défaite, notre pays foulé, dévasté, rançonné. Nous ne pardonnerons jamais la conquête. Et tant que n'aura pas sonné l'heure de l'immanente justice qui rendra à la patrie française les provinces violemment arrachées, il ne pourra être question d'alliance entre l'Allemagne et la France.

Ce qui est seul possible, ce qui doit se faire, suivant les temps et selon les circonstances, ce sont des ententes comme celle qu'avait établie Jules Ferry il y a douze ans, comme celle plus récente, qui réunit la Russie, l'Allemagne et la France dans une intervention commune entre la Chine et le Japon, comme celle qui serait nécessaire pour réfréner les instabilités convulsives anglaises à travers le monde.

Si l'Allemagne reste pour nous l'ennemi auquel nous ne saurions tendre la main, du moins ne la tournerons-nous point à chaque pas, comme l'Angleterre, pour nous nuire et pour nous combattre.

En Egypte, au Siam, à Madagascar, les Anglais se dressent devant nous, comme ils se dressent, d'ailleurs, sur tous les points du globe, contre les droits et les intérêts de la plupart des nations.

Redoutée de tous, détestée de beaucoup, aimée de personne, l'Angleterre se voit aujourd'hui isolée et menacée, au milieu de toutes les colères qu'elle a provoquées, de tous les conflits qu'elle a soulevés.

Nous ne croyons pas à la réalisation de la curieuse fiction imaginée par un écrivain anglais sous la plume fabuleuse de : *La Bataille de Dorking* ; mais ne voyons-nous encore la coalition prédite par la célèbre brochure de Lissagaray : *Plus d'Angleterre*, se formant entre toutes les puissances européennes, conquérant et se partageant l'immense empire britannique.

Mais nous croyons le moment propice pour l'Europe de reprendre l'examen d'anciennes questions, dont la mauvaise foi anglaise retarde toujours la solution.

Nous croyons que sans nous jeter dans les bras que l'Allemagne ne nous ouvre si grands que parce qu'il a besoin de nous, nous ne devons pas craindre de nous inspirer de la politique de Jules Ferry qui, sans rien sacrifier de nos revendications et de nos espérances, estimait que notre adversaire le plus dangereux et le plus agressif de l'heure présente était, non l'Allemagne, mais l'Angleterre.

Georges ROBERT.

Echos et Nouvelles

Un nègre vient d'en avoir reçu plus. Les jeunes filles de Lorry-les-Metz, près de Metz, sont à plaindre : dans cette paroisse de 1,200 âmes, on n'a pas enregistré un seul mariage dans l'année 1895. Du reste, cette paroisse n'est pas la seule du pays messin dont les jeunes gens cherchent pour conserver leur nationalité française et échapper au casque prussien.

* * *

Un exilé de Napoléon Ier à la ville de Mayence, un vieux de retraite à Mayence, une grande foule d'une haute valeur artistique, au dire des journaux allemands. C'est un *Christ agonisant le mendiant* exposé dans la première moitié du dix-huitième siècle par un peintre français, Pierre Dulin, mort en 1748. Les personnages sont grandeur nature. Le tableau aurait été offert par Napoléon Ier à la ville de Mayence.

* * *

Un journal américain, le *Quarterly Journal of Medicine*, prétend que le nombre des ivrognes aux Etats-Unis s'élève au joli chiffre de 1,600,000.

* * *

Il existe au Pay un type fort original, généralement appelé « le Tueur de vipères », qui depuis 1880 a, en jour, n'a pas tué moins de 9,157 de ces vilaines bêtes.

* * *

Le journaliste Rehenbach vient d'être condamné à 500 marks d'amende pour avoir employé le mot « dîner » pour celui de souper, en parlant d'un repas donné par le Christ à ses disciples.

* * *

Nous relevons, dans la liste des bureaux de tabac en vente, cette année pour les ministres des finances, le nom de Mme Albert, la veuve du dernier représentant du gouvernement provisoire du 24 février 1848.

* * *

Un homme politique qui a tenu un rôle important dans les guerres de l'indépendance italienne, Pietro Delvecchio, vient de mourir subitement à Turin.

* * *

La plus grande forêt du monde s'étend de la vallée du Congo aux sources du Nil et du Zambèze. On n'a pu encore mesurer sa longueur ; quant à sa largeur, elle est de 4,800 kilomètres.

NOS BONS CLÉRICAUX

Nous lisons dans la *Lanterne* :

Le 25 novembre 1895, le préfet de l'Orne invitait M. François-Marie, évêque de Séez, à faire exécuter dans son diocèse le règlement d'administration publique sur la comptabilité des fabriques, conformément à l'article 9 du décret du 27 mars 1893.

Mais M. François-Marie est de ceux qui se figurent que les lois, bonnes pour le vulgaire, ne sont pas faites pour les gens qui ont le bonheur de porter une mitre en tête et d'avoir une crosse en main.

Dans une lettre insolente adressée au préfet, M. François-Marie déclare formellement qu'il n'obéira pas à la loi. En fait de lois, il ne veut reconnaître que celles qui sont dictées par Dieu.

Comme Dieu n'a jamais rien dicté à personne, par la bonne raison que sa villégiature éloignée, dans un paradis idéal au milieu des nuages, lui interdit toute communication avec les habitants de la terre, la déclaration de l'évêque de Séez revient à dire qu'il n'obéit qu'à ses fantaisies et à ses passions.

Sa conscience, dit-il, est un sanctuaire sacré et inviolable. C'est parfait. Mais ce sanctuaire est certainement construit en caoutchouc, car il s'élargit ou se rétrécit à volonté, de façon à ne laisser pas de place à l'argent de ceux qu'il traite de sectaires et de mécréants.

Quand on aime l'indépendance, on ne reste pas fonctionnaire. Si M. François-Marie ne veut pas accomplir les devoirs de sa charge, et s'il prétend vivre à sa guise, il n'a qu'à donner sa démission d'évêque et à rentrer dans la vie privée. Cette attitude ne manquerait pas de dignité et tout le monde l'approuverait.

Mais ce prélat, comme la plupart de ses confrères, cracha bien sur la République, mais pas sur l'argent. Il continuera à émarger au budget de l'Etat et ne mettra point le percepteur à la porte quand celui-ci lui apportera ses appointements.

Il appartient au gouvernement de rappeler ce fonctionnaire par trop sans gêne, au respect de sa fonction. Si un petit instituteur ou un pauvre diable de garde-champêtre se permettait de pareilles incartades, son sort serait vite réglé.

Pourquoi tant de mansuétude à l'égard de tous ces gros personnages mitrés, dont les services, bien qu'ils soient magnifiquement rétribués, ne valent pas ceux du plus humble des cantonniers.

A propos de l'affaire Lebaudy

M. ULRIC DE CIVRY

M. Ulric-Guelfe-Eugène-Honoré du Collin de Bardies, vicomte de Civry, est un homme de 62 ans, d'allure toute militaire, il est le fils de Marie-Orthon-Robert-Frédéric-Auguste de Collin de Bardies de Civry, qui est mort le 16 mars dernier, et qui épousa Elisabeth-Wilhelmine, comtesse de Coisnay, née elle-même, il y a plusieurs années, et qui fut l'héroïne d'un procès célèbre qu'elle intenta en 1866 au duc Charles de Brunswick, en reconnaissance de la paternité et en payement d'une pension alimentaire.

On sait que ce procès, qu'elle perdit, a été confirmé depuis lors sous diverses formes et qu'il a été spécialement repris, depuis la mort de M. Frédéric de Civry qui avait pris en main les revendications de ses frère et sœurs, M. Jean de Civry, Miles Delpaint et Eugénie de Civry et Mme Théodore Poëte, née de Civry.

La dernière lieu, la ville de Genève, légataire du duc de Brunswick mort dans cette ville en 1873, après avoir été expulsé de France en 1870 étant, comme on sait, cité devant le tribunal de la Seine, par les consorts de Civry, qui réclamaient l'annulation du testament du duc défunt.

La ville de Genève, qui déclinait la compétence des tribunaux français, a perdu son procès en première instance et devant la cour d'appel. L'affaire est actuellement pendante devant la Cour de cassation.

En 1892, M. Waldeck-Rousseau, qui plaidait pour les consorts de Civry, ayant obtenu lecture de Mlles Jeanne et Isabelle de Brunswick et reconnaissant la cousinage de Colmar comme sa fille et lui donnant le titre de duchesse de Blankenburg, la ville de Genève, avec Sacher Masoch, qui était pour elle, aurait été conservée dans le British Museum, un fonctionnaire qui constata que jamais rien n'y avait été déposé et qu'on se trouvait, semblait-il, en présence d'une mystification. Les consorts de Civry ont d'ailleurs persisté à affirmer l'authenticité du document.

Parmi les pièces les plus intéressantes qui concernent cette intéressante affaire, citons un inventaire, établi par les consorts de Civry, du duc Charles de Brunswick. Cette succession, d'après ce document, s'élèverait à la somme fabuleuse de 313 millions de francs.

La ville de Genève, en revanche, prétend, dans les documents qu'elle publie, que la comtesse de Colmar, *notre* de M. Ulric de Civry, aurait eu pour mère une demoiselle Charlotte Munden.

Paris, 10 janvier, midi. — M. de Civry étant directeur à l'*Echo de l'Armée*, de nombreux reporters se sont rendus dans les bureaux occupés par ce journal, pour essayer d'obtenir des renseignements complémentaires, mais les rédacteurs se sont tenus sur une grande réserve. Ils conserveraient-ils encore aujourd'hui ? Nous avons voulu nous en rendre compte.

Nous nous sommes donc rendus, ce matin, 12 place Vendôme où l'*Echo de l'Armée* occupe un vaste local au rez-de-chaussée, dans la cour.

A côté de la porte d'entrée se détachent, sur une plaque de cuivre, deux drapeaux tricolores et au-dessus de cette plaque : *Echo de l'Armée, organe des armées de terre et de mer.*

Nous avons été reçu par le secrétaire de la rédaction.

Je ne puis rien ajouter, nous dit-il, à ce que j'ai déclaré hier à vos confrères. Je n'ai pas pu voir hier M. de Civry, j'espère être plus heureux aujourd'hui et obtenir de M. Meyer, que je vais aller trouver à trois heures, l'autorisation d'entretenir mon directeur.

— Après cette entrevue, je pourrai peut-être sortir de la réserve toute naturelle qui m'est imposée en cette circonstance. »

— Avez-vous reçu la dépêche faite chez M. de Civry ?

— Lequel ?

— Chez M. Rosenthal, connu sous le nom de Jacques Saint-Cère, rédacteur au *Figaro*.

— Chez M. Rosenthal ! Ce ne serait donc plus de l'affaire Lebaudy, que s'occuperait le juge ?

Quoi qu'il en soit, à l'heure actuelle, je ne puis rien vous dire, sinon que M. de Civry, visité ce matin par un de ses amis, lui a fait connaître son espérance d'être remis, très prochainement, en liberté sous caution. J'espère, dans quelques heures, savoir à quoi m'en tenir. »

L'affaire LEBAUDY

Perquisition chez M. Jacques Saint-Cère

M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, s'est présenté ce matin, 10, rue Auber, chez M. Armand Rosenthal dit Jacques Saint-Cère, rédacteur au *Figaro*, à la *Vie Parisienne*, sous le pseudonyme de Klak signant aussi dans d'autres journaux, sous le pseudonyme de Steck.

Le commissaire aux délégations a prié M. Jacques Saint-Cère de se présenter cet après-midi au cabinet de M. Meyer, juge d'instruction pour y être entendu.

M. Clément a en outre perquisitionné au domicile de M. Rosenthal et a emporté quelques papiers.

M. Jacques Saint-Cère chez le juge d'instruction

M. Jacques Saint-Cère s'est rendu vers midi et demie directement au cabinet de M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires avec lequel il a été trouver M. Meyer, juge d'instruction.

M. Clément s'est alors retiré, et pendant quelques minutes seulement, M. Meyer a entendu M. Saint-Cère, qui il est alle conférer avec M. Athalin, procureur de la République.

Arrestation de M. Jacques Saint-Cère

Paris, 3 h. soir. — M. Jacques Saint-Cère a été longuement interrogé par M. Meyer, juge d'instruction.

L'interrogatoire terminé, le juge a, comme nous l'avons dit, laissé M. Jacques Saint-Cère dans son cabinet, sous la garde d'un huissier et est allé conférer avec le procureur de la République.

A son retour, M. Meyer a mis M. Saint-Cère en état d'arrestation et l'a fait écrouer au dépôt.

M. Saint-Cère paraît être atterré. Il est inculpé de tentative d'extorsion de fonds.

Il paraîtrait que Saint-Cère a publié des articles tendancieux dans le *Figaro* et la *Vie parisienne*, relativement au cas de M. Max Lebaudy. Ces articles avaient été précédés de démarches faites pour obtenir de fortes sommes de jeunes hommes. Il s'agirait donc d'une tentative de chantage nettement caractérisée par lettres, démarches et documents.

L'arrestation de M. Jacques Saint-Cère a causé une vive impression dans les milieux parisiens et le fait était très répandu.

Plusieurs jeunes hommes ont été cités dans le nom de M. Saint-Cère, qui a prononcé à propos de l'affaire Lebaudy, fait démentir par sa famille qu'il ait pris la fuite.

DÉTAILS COMPLÉMENTAIRES

Le personnage arrêté aujourd'hui appartient, comme les précédents, à ce qu'on appelle les personnalités parisiennes. M. Rosenthal, bien connu sous le nom de Jacques Saint-Cère, dont il signe au *Figaro* le bulletin de politique extérieure, est connu aussi sous les pseudonymes de Klaft et Mitschi, dont il signe des chroniques à la *Vie Parisienne*.

Après son interrogatoire, Rosenthal flanqué de deux agents de la sûreté, quittait le cabinet du juge et était conduit au dépôt.

A ce moment les journalistes présents s'approchent pour l'interroger. Rosenthal se retourne et, avec un ton dont on ne saurait dire la sécheresse, il dit :

Que me veulent ces gens-là ?

Rosenthal est accusé d'avoir menacé Max Lebaudy, s'il ne lui versait pas une somme de 25,000 francs, de mener contre lui campagne dans les journaux où il écrit.

Rosenthal n'a pas une existence moins aventureuse que ses compagnons de dépôt : de Cesti et de Civry. Il était, par son père, originaire de Munich. Il avait pour oncle, une autre personnalité bien parisienne, qui fit du bruit sous le second empire, le juif converti Baër, qui, étant entré dans les ordres et ayant gagné à Rome le titre de Monsignor, prêcha aux Tuileries, en carême, en présence de l'empereur et de l'impératrice.

Rosenthal, sous le nom de Armand, avait fondé et dirigé à Leipzig, avec Sacher Masoch, une revue littéraire intitulée *Sur les Cimes*.... La revue cessa de paraître au bout de deux ou trois ans, et Rosenthal vint à Paris tenter la fortune commencant avec la femme de Sacher Masoch.

Plus tard, il enleva la femme de Paul Lindau à Berlin, où il était venu assister pour le *Figaro* aux funérailles de Guillaume Ier. Rosenthal était urturalisé Français et a fait son service militaire, il était le correspondant parisien du *New-York Herald*.

Le bruit court que d'autres arrestations non moins sensationnelles sont imminentes.

Conseil supérieur de l'Instruction publique

C'est dans quelques jours que va se réunir le conseil supérieur de l'Instruction publique et déjà une grosse émotion règne dans le monde académique. C'est que dans cette session le conseil supérieur va avoir à examiner de gros projets de loi tendant à la modification des Universités et des Académies.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique Spécial

Les obsèques de M. Paul Verlaine

Paris, j. 10. — Les obsèques de M. Paul Verlaine ont eu lieu ce matin au milieu d'une affluence considérable, à Saint-Etienne-du-Mont. Le parvis de l'église était tendu de draperies noires ornées d'écussons portant un V. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Catulle-Mendès, François Coppée, Edmond Lepelletier, Maurice Barrès.

Le deuil était conduit par M. Léon Vanier, ami intime du défunt et qui édita la plupart de ses œuvres.

Au cimetière des Batignolles, plusieurs discours ont été prononcés : le premier par M. François Coppée, de l'Académie française ; au second par M. Edmond Lepelletier, un troisième par M. Maurice Barrès, un quatrième par M. Catulle Mendès, et le dernier par M. Jean Moreas.

Mort de la mère de M. Brisson

Paris, 10 janvier. — Mme Brisson, mère du président de la Chambre des députés, est morte hier, à Bourges, à l'âge de 80 ans.

M. Henri Brisson était allé passer auprès de sa mère les premiers jours de janvier et était rentré de Bourges mardi. Il a été subitement rappelé hier, dans la journée.

Paris, 11 janvier. — A la présidence de la Chambre, de nombreuses personnalités sont venues témoigner de leur sympathie pour M. Brisson, en venant s'inscrire sur le registre déjà ouvert à cet effet.

Parmi les signataires, nous avons remarqué M. et Mme Ricard ; M. et Mme Lockroy ; le contre-amiral Chasvin, etc.

Les obsèques de Mme Brisson mère auront lieu à Bourges, demain matin samedi.

Un Institut de Chimie à Lyon

Lyon, 10 janvier. — Le Conseil général de l'Université de Lyon, réuni sous la présidence de M. le recteur Compayré, a procédé au renouvellement de son bureau.

Ont été élus : Vice-président, M. Caillemer, doyen de la Faculté de droit ; secrétaire, M. Regnaud, professeur à la Faculté des lettres.

Sur la proposition de M. Sortet, le Conseil a émis un vœu à l'adresse du ministère de l'instruction publique tendant à ce que l'Institut chimique, commun aux Facultés, soit édifié le plus promptement possible.

La suppression des octrois

Paris, 10 janvier. — La question de la suppression des octrois est une de celles que les Chambres sont appelées à discuter prochainement. Beaucoup de membres du Parlement sont partisans du remplacement des octrois par des taxes directes, estimant que, lorsqu'il y a unanimité parmi les peuples contre un impôt, c'est que cet impôt est mauvais ; et, en fait, la France est toute seule à maintenir l'octroi dans la forme actuelle. Un orateur, qui attiquait l'année dernière les octrois à la tribune de la Chambre, faisait valoir qu'ils rapportaient uniquement l'impôt en le faisant peser sur le pauvre.

Il résulte d'une étude récente qu'une famille ouvrière paie en effet, à l'octroi de 13 à 12 0/0, une famille jouissant de 6,000 fr. de rente 3 0/0 ; on ne paie avec 10,000 francs de revenu que 1.77 0/0. Mais, en supprimant les octrois, comment les remplacer ? On parle de taxes atteignant les propriétaires, les locataires, les possesseurs de chevaux, les débitants, etc.

Aussi pratique-t-on en Angleterre, en Belgique, en Espagne, en Allemagne, en Autriche, etc., et la perception coûte 1 0/0, tandis que les frais de perception pour les octrois s'élèvent à 6.60 en général et à 30 0/0 dans certaines villes. Cette cherté dans la perception est évidemment un des principaux arguments que feront valoir les adversaires des octrois qui pensent qu'il faut tout prendre comme elle une décision.

De plus, des ordres vont être donnés pour la préparation d'un grand plan d'ensemble concernant l'organisation de la flotte.

Jusqu'à présent, l'Allemagne s'était efforcée de se procurer une flotte défensive destinée principalement à lui permettre de protéger ses côtes mais le nouveau plan en question aura pour but de doter l'Allemagne de flottes de croisière capable de prendre l'offensive, de tenir tête aux forces d'une autre puissance navale de premier ordre.

On espère, dans les cercles gouvernementaux, que l'opinion publique se trouvant encore sous l'influence du conflit avec l'Angleterre, se déclarera ouvertement en faveur de ce projet et vote les députés du Reichstag à l'approuver.

AU TRANSVAAL

LES DÉSARMEMENTS

Londres, 10 janvier. — On télégraphie de Prétoria :

Le désarmement du Rand s'opère lentement.

Sur 30,000 fusils, le gouvernement n'en a encore reçu que 2,000. Les Boers se montrent impatients.

Cet après-midi une proclamation demande la livraison de toutes les armes avant six heures demain soir. Les récalcitrants seront traités conformément à la loi.

Le *Times* publie une dépêche de Johannesburg disant que quinze cents hommes ont été enrolés le 6 janvier pour combattre les gilbaders. Un grand nombre d'Allemands sont maintenant hostiles à ces derniers.

Le gouvernement a mis 100,000 livres sterling pour soulager la détresse de Johannesburg, et distribue également des vivres.

Lettre de la Grand'-Mère de Guillaume

Londres, 10 janvier. — La *Financial-Post* dit que le bruit court que la reine a écrit une lettre de remontrances à son petit-fils et trouve que Guillaume II méritait bien autre chose que des remontrances.

Le *Daily Graphic* dit que la lettre de la reine au président Krüger prouve qu'aucun désaccord n'existe entre le Transvaal et sir Hercules Robinson. Le président tient beaucoup plus à assurer la paix de son pays qu'avec privilèges sans valeur qu'on le presse de revendiquer. Quant à une guerre entre l'Allemagne et l'Angleterre, elle n'entraînerait aucune autre puissance dans le conflit.

Le *Daily Telegraph* dit que le message de la reine à Krüger répond admirablement au sentiment de la majorité britannique. Le même journal dit seulement que la défaite de Jameson va rendre inutiles les projets de l'Allemagne sur Delagoa bay.

Le *Daily News* estime que le message de la reine au président de la République du Transvaal est sans fort à propos. Le président est devenu, grâce à la clémence dont il a fait usage, après le courage dont il a fait preuve, le premier figure de l'Afrique australe.

Londres, 10 janvier. — M. Chamberlain a passé toute la matinée en consultation avec les conseillers légaux de la couronne. Il a discuté avec eux les difficultés que peut soulever la question du Transvaal.

Dans l'après-midi, il est parti pour Osborne, voir la reine.

Un télégramme envoyé de Johannesburg, ce matin, annonce que 22 membres du comité des réformes, y compris le colonel Rhodes, sir Drummond-Dunbar, M. Lionel Philipps et le docteur Sauerton, ont été arrêtés la nuit dernière, sous l'accusation de haute trahison et conduits à Prétoria.

A Johannesburg, la situation est très calme et la population semble complètement indifférente.

Faits divers Télégraphiques

(De nos correspondants spéciaux.)

UN JARDINIER TAMPONNÉ PAR UN TRAIN. — Toulouse, 10 janvier. — Un jardinier d'Auzouville, Pierre Martin, traversait la voie ferrée au passage à niveau, numéro 180, sur la route de Lalande, à être surpris par le train 110, parti de Toulouse avec 35 minutes de retard. Il a été tamponné par la locomotive.

La voiture qu'il conduisait a été broyée et le cheval projeté à 10 mètres.

RENCONTRE DE TRAINS. — Madrid, 10 janvier. — Deux trains se sont rencontrés auprès de Casebo sur la ligne de Saragosse à Madrid.

Il y a plusieurs morts et blessés.

TENTATIVE D'ASSASSINAT. Amiens, 10 janvier. — Une tentative d'assassinat suivie de vols a été commise au hameau de Tripoja, commune d'Huppy.

M. Firmin Hétroy, âgé de 74 ans, cultivateur, rentrant dans la chaumière il fut assailli par un individu qui, ayant pénétré dans sa cuisine en son absence, lui porta un violent coup de poing sur le terrasse.

M. Hétroy, pendant qu'il était étendu sur le sol, reçut encore plusieurs coups portés à l'aide d'un instrument tranchant.

Ses blessures sont au nombre de six, reçues à la tête, au bras gauche et le main droite.

Le mobile n'est autre que le vol. La victime a constaté la disparition de 38 francs qu'elle avait dans sa poche.

MORTE DE FROID. — Paris, 10 janvier. — Une concierge, Mme Alphonsine Leblanc, 52 ans, demeurant 50 boulevard Sébastopol, est morte cette nuit à 3 h. 30, dans sa loge, d'une congestion déterminée par le froid.

Nouvelles étrangères

Officiers français en Abyssinie

Rome, 10 janvier. — D'après des renseignements officieux, les deux Français dont on signale la présence dans les rangs abyssins, seraient les nommés Bourdon de Vilaudet et Chachette, ce dernier, ancien officier de cavalerie. Ils se trouveraient à la cour du Négus depuis plusieurs mois et l'un d'eux occuperait les fonctions de maître-d'hôtel.

La marine allemande

Berlin, 10 janvier. — Le conflit survenu avec l'Angleterre a eu pour résultat de faire constater la grande infériorité de l'Allemagne vis-à-vis de sa rivale, au point de vue de forces navales.

Aussi, en même temps que les cercles officiels que le gouvernement allemand insistera beaucoup au Reichstag pour obtenir les crédits demandés au budget, pour la marine.

De plus, des ordres vont être donnés pour la préparation d'un grand plan d'ensemble concernant l'organisation de la flotte.

Jusqu'à présent, l'Allemagne s'était efforcée de se procurer une flotte défensive destinée principalement à lui permettre de protéger ses côtes mais le nouveau plan en question aura pour but de doter l'Allemagne de flottes de croisière capable de prendre l'offensive, de tenir tête aux forces d'une autre puissance navale de premier ordre.

On espère, dans les cercles gouvernementaux, que l'opinion publique se trouvant encore sous l'influence du conflit avec l'Angleterre, se déclarera ouvertement en faveur de ce projet et vote les députés du Reichstag à l'approuver.

L'extradition d'Arton

Londres, 10 janvier. — On sait que demain l'appel Arton revient devant le banc de la reine.

On assure de bonne source qu'Arton interjetera appel auprès de la Chambre des lords si l'extradition est confirmée.

TREMBLEMENTS DE TERRE

Villages détruits. — Onze cents victimes

Paris, 10 janvier. — Un télégramme de Téhéran, arrivé ce matin, annonce quelques détails sur les conséquences des deux tremblements de terre qui, dans la nuit du 2 janvier et dans la matinée du 3, se sont produits à Khakhal, région située au nord de Mianeh, en Perse.

La première secousse a détruit en entier l'important village de Zanjabad et, en partie, plusieurs autres villages. Elle a coûté la vie à trois cents personnes.

Dans la seconde secousse, la petite ville de Goi a été détruite.

Huit cents habitants ont été tués. Un millier de maisons se sont fendues.

En outre, de nombreux villages ont été fortement endommagés.

LA TEMPÊTE

Ajaccio, 10 janvier. — Une tourmente de neige sévit depuis deux jours dans l'intérieur de l'île.

Plusieurs communications télégraphiques sont interrompues. Les trains entre Ajaccio et Bastia sont arrêtés dans les neiges. On travaille activement au déblaiement de la voie.

Le mauvais temps persiste.

Aubenas, 10 janvier. — Un orage très violent s'est abattu hier sur Aubenas et les environs.

Paris, minuit 1/2. — Le mauvais temps continue dans certains départements du midi de la France. Une violente tempête souffle à Genève.